



Eloignement de la mère au detriment de l'enfant ?

Par **cooljazz**, le **17/04/2015 à 14:31**

bonjour

j'aurais aimé avoir un avis, un retour d'expérience similaire à la mienne que je m'en vais vous conter.....

papa d'un petit garçon de 4 ans, formidablement épanoui et bien dans ses baskets, je me sépare de sa maman en ce moment (la séparation est effective de puis janvier environ). sa maman qui est intermittente du spectacle (comme moi d'ailleurs), et qui ne travaille quasi plus qu'a paris (nous habitons rennes, 350 km environ), projette d'aller s'installer là bas, et je sens qu'elle ambitionne d'emmener notre fils.

Sachant que notre enfant a tous ces repères à rennes (famille, école....ect), qu'a paris, elle n'aurait personne (de familier en tout cas) pour le faire garder lors de ses journées, soirées et week end de boulot, que son hébergement sur place est pour l'instant précaire, je me demande dans quelle mesure un juge lui donnerait une garde exclusive.

Je ne veux pas non plus la garde exclusive car l'enfant a besoin de voir ses deux parents, mais je me battrais si elle veut me l'enlever, au détriment, j'en suis sur, de son equilibre et bien être.

En attente de lire vos réponses espérées,

....